



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 18 février 2021

Sécurité publique : les manifestations prévues le 20 février 2021 devront se tenir à l'extérieur du territoire de l'ellipse insulaire à Strasbourg

Plusieurs manifestations ont été déclarées à Strasbourg pour le samedi 20 février 2021.

Dans le contexte sanitaire lié à la Covid-19 et afin de casser au plus vite les chaînes de transmission, il convient de limiter les situations favorisant la circulation du virus, notamment les flux importants de personnes dans des lieux ne permettant pas de respecter la distanciation physique.

En effet, le taux d'incidence pour 100 000 habitants s'élève au 13 février à 188 sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Cette circulation accrue du virus se traduit actuellement par un nombre considérable d'hospitalisations avec **539 patients hospitalisés** pour Covid-19 dans le département au 15 février, dont **73 en réanimation** (contre 596 et 85 au 8 février 2021).

Au vu de la situation sanitaire et au regard des troubles à l'ordre public observés les semaines précédentes, la préfète a décidé que le 20 février les manifestations revendicatives ne pourront se tenir qu'à l'extérieur du territoire de la Grande-Île de Strasbourg.

La tranquillité et la sécurité de tous, dont les commerçants et les clients, le respect des mesures sanitaires sont une priorité pour les Services de l'État.

Contact presse

Bruno Iossif

Tél : 07 72 34 91 14

Mél : bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 @PrefetGrandEstBasRhin

 @Prefet67